

la valeur brute de la prise de 14,306,000 livres a été de \$3,080,000 dont les pêcheurs ont reçu \$1,490,000. Ces chiffres indiquent une légère augmentation sur l'année précédente, à la suite d'une meilleure prise de brochet du Nord et de tullibi. Dix-huit coopératives locales représentant 1,350 pêcheurs ont mis sur le marché 66 p. 100 de la prise globale de 1964.

Durant l'année, 324 permis de pêche gratuits aux Indiens et 896 permis de pêche domestique ont été délivrés pour une prise globale de 1,200,000 livres de poisson de toutes espèces; sur les 9,888 éleveurs de visons, 62 sont autorisés à faire la pêche et ont pris approximativement 5,800,000 livres de poissons communs (carpes, lotes et ciscos).

La Division des recherches piscicoles poursuit des relevés biologiques dans la plupart des grands lacs de la province et dans bien d'autres étendues et cours d'eau plus petits, afin d'obtenir les renseignements qu'exigera l'expansion des programmes et des méthodes de gestion des pêcheries. Le programme actuel vise à déterminer la productivité des cours d'eau; à recueillir des renseignements sur l'abondance du poisson et les rapports entre espèces; étudier l'écologie et à évaluer les facteurs susceptibles d'influer sur l'habitat du poisson; développer des méthodes pour obtenir une prise maximale de populations de poissons sans porter préjudice à la production continue; à mettre au point des méthodes susceptibles de faciliter le rétablissement et le repeuplement des petites étendues d'eau. Des relevés limnologiques permanents se poursuivent dans les lacs en bordure de la route du lac La Ronge, le long de la route 106, dans le delta de la rivière Saskatchewan et dans les lacs Jackfish, Murray, Vert et à la Tortue. Un recensement à long terme des prises se poursuit actuellement sur le lac La Ronge et des études ont été faites afin de vérifier la survivance du jeune brochet du Nord.

Dans le nord de la Saskatchewan, des installations de frai sont établies afin de recueillir les œufs de la truite des lacs, du poisson blanc, du brochet du Nord, du doré et de l'omble arctique. Ceux-ci ainsi que les œufs de la truite arc-en-ciel et de la truite de ruisseau de l'Est reçus des États-Unis, en plus des œufs de l'omble alpin de France ont été incubés et éclos à la piscifaculture de Fort-Qu'Appelle. Des millions d'alevins sont entreposés dans plusieurs étendues d'eau de la province.

*Pêche sportive.*—La Saskatchewan possède quelques-uns des cours d'eau les plus favorables à la pêche sportive du Canada. Environ 100,000 permis de pêche à la ligne sont émis annuellement. Pour répondre aux besoins récréatifs, une étude de 84 cours d'eau a été entreprise dernièrement et, durant 1964, sept petits lacs le long de la rivière Churchill ont été rétablis. La survie du saumon Kokanee (petit sockeye de lac) dans un lac rétabli a marqué la première réussite de repeuplement de cette espèce dans l'histoire de la province. Un nouveau record a été établi lors du concours pour pêcheurs à la ligne de la Saskatchewan dans le domaine de l'œil d'or par la prise d'un spécimen de 3 livres 2 onces dans la rivière Saskatchewan. D'autres premiers prix sont allés à des pêcheurs pour un brochet du Nord de 33 livres 9 onces, pour un doré de 12 livres 3 onces, une truite de ruisseau de 3 livres 12.5 onces et un omble arctique de 3 livres 9.5 onces.

**Alberta.**—L'administration de la pêche commerciale et sportive relève de la Division de la pêche et de la faune du ministère des Terres et Forêts, en vertu de la loi sur les pêcheries du Canada et de la loi sur les pêcheries de l'Alberta. La production de la pêche commerciale pour l'année terminée le 31 mars 1965 a été de 12,296,600 livres d'une valeur débarquée de \$791,044 et d'une valeur marchande de \$1,243,481. Le poisson blanc de lac, le plus important au point de vue commercial, a répondu pour 38 p. 100 de la valeur totale mais pour 12 p. 100 seulement du poisson débarqué. Le tullibi, poisson d'un prix peu élevé utilisé principalement comme aliment pour animaux, a répondu pour 71 p. 100 de la quantité totale et 43 p. 100 de la valeur marchande. Par ordre de valeur marchande, les autres espèces sont les suivantes: le doré, le brochet, la perche, la lote, et la truite de lac. Sur la quantité totale prise, 1,365,664 livres sont allées aux marchés hors de la province, dont 1,272,300 livres ont été exportées aux États-Unis.

*Pêche sportive.*—Les ventes de permis de pêche à la ligne se chiffrent à environ 125,000 chaque année. La province exploite une piscifaculture pour le peuplement des eaux de pêche